



المركز السينمائي المغربي
Centre Cinématographique Marocain

Communiqué

2^{ème} session de la Commission d'Aide à la Production des Œuvres Cinématographiques au titre de l'année 2026

La Commission d'Aide à la Production des Œuvres Cinématographiques a tenu sa deuxième session au titre de l'année 2026, du 04 au 12 juillet 2026, sous la présidence de Monsieur AMINE NASSEUR, avec la présence des membres suivants : Mesdames BOUCHRA MAZIH, CHANAZ EL AKRICHI, SELOUA EL GOUNI, ZINEB WAKRIM et KHADIJA FEDDI et Messieurs SIDI MOHAMED ESSAOUDI, SIDI MOHAMED DRISSI, ABDEKARIM DOUICHI, FOUAD CHALLA et ABDELLAH SADIK.

Dans la catégorie de la fiction, la Commission a examiné pour l'avance sur recettes avant et après production :

- **Deux (02) documentaires** sur la culture, l'histoire et l'espace sahraoui hassani, **un long-métrage de fiction**, ainsi qu'**un court-métrage** candidats à l'avance sur recettes après production ;
- **Trente-quatre (34) projets de longs-métrages de fiction** candidats à l'avance sur recettes avant production ;
- **Quatre (04) projets de courts-métrages** candidats à l'avance sur recettes avant production ;
- **Neuf (09) projets** candidats pour la contribution à l'écriture du scénario.

Dans la catégorie des documentaires sur la Culture, l'Histoire et l'Espace Sahraoui Hassani, la Commission a examiné :

- **Quatorze (14) projets de documentaires** candidats à l'avance sur recettes avant production.

Au terme des délibérations, la Commission a retenu les projets suivants :

I. FILMS DE FICTION :

1. Avance sur recettes avant production :

- Un montant de trois millions cinq cent mille dirhams (3.500.000,00) est accordé au projet de film de long métrage intitulé **HORS ZONE** présenté par la société PUBLIC MEDIA PROD AND EVENTS qui sera réalisé par TARIK RASMI, d'après le scénario de TARIK RASMI et EL HOUSSAIN CHANI.
- Un montant de trois millions cinq cent mille dirhams (3.500.000 DH) est accordé au projet de film de long métrage intitulé **POTES** présenté par la société OUT-OF-FRAME Films qui sera réalisé par HAMZA ATIFI, d'après son propre scénario.
- Un montant de trois millions sept cent mille dirhams (3.700.000,00) est accordé au projet de film de long métrage intitulé **LE MAITRE** présenté par la société SAISSMEDIT qui sera réalisé par Azlarabe ALAOUI, d'après son propre scénario.
- Un montant de deux millions huit cent mille dirhams (2.800.000,00) est accordé au projet de film de long métrage intitulé **FINE GHADI BIA** présenté par la société CM PICTURES qui sera réalisé par KHALID BRAHIMI, d'après le scénario de ABDELILAH HAMDouchi.
- Un montant de deux millions huit cent mille dirhams (2.800.000,00) est accordé au projet de long métrage intitulé **NOUR** présenté par la société HAPPY PROD qui sera réalisé par SAMIA AKARRIOU, d'après le scénario de MOHAMED ADAM BELARBI.
- Un montant de deux millions huit cent mille dirhams (2.800.000,00) est accordé au projet de film de long métrage intitulé **طعم السراب** présenté par la société SMARA PRODUCTION qui sera réalisé par SIDI MOHAMED FADEL ELJOUMMANI, d'après le scénario de LAMGHAYFRI NAYMA.
- Un montant de cent cinquante mille dirhams (150.000,00) est accordé au projet de film de court métrage intitulé **ENEMY GROUND** présenté par la société FREE ZONE FILMS qui sera réalisé par DALAL TANTAOU-EL ARAQI, d'après le scénario de HASSAN BENJELLOUN.
- Un montant de cent cinquante mille dirhams (150.000,00) est accordé au projet de film de court métrage intitulé **DOLOMAT TALAT** **ظلمات ثلاث** présenté par la société GUERGUERAT PICTURES qui sera réalisé par JIHAD FANAN, d'après le scénario de RACHID AIT LOUAFI.

- Un montant de cent cinquante mille dirhams (150.000,00) est accordé au projet de film de court métrage intitulé **THE GLITCH** الثغرة présenté par la société C-J MEDIA qui sera réalisé par ABDELLAH EL MOUKADEM, d'après son propre scénario.
- Un montant de cent cinquante mille dirhams (150.000,00) est accordé au projet de film de court métrage intitulé **THE LUCKY KID** présenté par la société QASSAS PRODUCTION qui sera réalisé par Oussama Oussous, d'après son propre scénario.

2. Avance sur recettes après production :

- Un montant de Soixante-dix mille dirhams (70.000) est accordé au projet de film de court métrage intitulé **L7OR9A** الحرقة présenté par la société OH PROD qui sera réalisé par FATIMA AGLAZ, d'après le scénario de OUBEID ALLAH HLAL.

3. Contribution à l'écriture de scénario :

- Un montant de cinquante mille dirhams (50.000 DH) est accordé au projet d'écriture de long métrage intitulé **CHILDREN OF WOOL** أطفال من صوف présenté par la société SEVEN SHOTS, d'après le scénario de FATIMA ALI BOUBAKDY.
- Un montant de cinquante mille dirhams (50.000 DH) est accordé au projet d'écriture de long métrage intitulé **LE PARADIS EST SOUS LES PIEDS DES MERES** الجنة تحت أقدام الأمهات présenté par la société WARRIORS ENTERTAINMENT, d'après le scénario de AYA MOUDDEN.
- Un montant de cinquante mille dirhams (50.000 DH) est accordé au projet d'écriture de long métrage intitulé **THE ROOM** présenté par la société DREAMCATCHER, d'après le scénario de MAROUANE SAHEB.
- Un montant de cinquante mille dirhams (50.000 DH) est accordé au projet d'écriture de long métrage intitulé **انبعاث** présenté par la société INNOVSTEPS, d'après le scénario de EL MAHJOUB EDDOUA.
- Un montant de cinquante mille dirhams (50.000 DH) est accordé au projet de documentaire intitulé **KARAMA** présenté par la société JAWJAB, d'après le scénario de FATYM LAYACHI.

4. Contribution à la réécriture de scénario :

- Un montant de cinquante mille dirhams (50.000 DH) est accordé au projet de long métrage intitulé **JE M'APPELLE ZINEB** présenté par la société BENTAQUERLA qui sera réalisé par HASSAN BENJELLOUN, d'après son propre scénario.
- Un montant de cinquante mille dirhams (50.000 DH) est accordé au projet de long métrage intitulé **AMMU TWARIGH MLIH** **هكا كنشوف مزيان** présenté par la société TAZIRI PRODUCTION qui sera réalisé par MOHAMED BOUZAGGOU, d'après son propre scénario.

II- FILMS DOCUMENTAIRES SUR LA CULTURE, L'HISTOIRE ET L'ESPACE SAHRAOUI HASSANI :

1. Avance sur recettes avant production :

- Un montant de huit cent mille (800.000 DH) est accordé au projet de film documentaire intitulé **سحابة** présenté par la société NETWORK FILM AGENCY qui sera réalisé par ALI OUALDAH, d'après le scénario de AYACH FARHANA.
- Un montant de neuf cent mille dirhams (900.000 DH) est accordé au projet de film documentaire intitulé **LE HENNISSEMENT DE LA VALLEE** **صهيل الوادي** présenté par la société SOCIETE AFRICAINE DE LA PRODUCTION CINEMATOGRAPHIQUE qui sera réalisé par OUSSAMA OUSSIDHOUM, d'après le scénario de ALI LKABCH.
- Un montant de huit cent mille (800.000 DH) est accordé au projet de film documentaire intitulé **SPIRIT OF LIFE** **نبض الحياة** présenté par la société SI FILMS qui sera réalisé par LAHCEN BOUJDOUR, d'après le scénario de ABACHIKH BAALI.
- Un montant de neuf cent mille dirhams (900.000 DH) est accordé au projet de film documentaire intitulé **BYAD TRIQ** présenté par la société DCHIRA VISION qui sera réalisé par SAID BELLI, d'après le scénario de AYOUB LARGO.

2. Avance sur recettes après production :

- Un montant de sept cent mille dirhams (700.000 DH) est accordé au projet de film documentaire intitulé **MILLE POEMES** ألف قصيدة présenté par la société SOUHAILA MEDIA qui sera réalisé par FAARAS ALI, d'après le scénario de MOHAMED MOULOUD EL AHMADI.

3. Contribution à la réécriture de scénario

- Un montant de cinquante mille dirhams (50.000 DH) est accordé au projet de film documentaire intitulé **NAWAZIL** présenté par la société SAHARA FACTORY qui sera réalisé par MBAREK LARGO, d'après le scénario de EL KHALIL EL OIAAR.
- Un montant de cinquante mille dirhams (50.000 DH) est accordé au projet de film documentaire intitulé **Timirert** تيميررت présenté par la société IMRIKLIE VISION qui sera réalisé par CHEIKH AADDAH, d'après le scénario de SLIMA AMRAZ.